

GESTION DES URGENCES AU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL 2014-2015



**Gestion des urgences au Nunavut
Rapport annuel 2014-2015**

Table des matières

TITRE	PAGE
Avant-propos	3
Accord d'aide financière en cas de catastrophe	4
Formation en gestion des urgences	4
Croix-Rouge	4
Operation Nanook 2014	5-8
Intervention municipale d'urgence Incendie au dépotoir d'Iqaluit	8-9
Intervention municipale d'urgence Déclaration de l'état d'urgence à Pond Inlet	9
Table 1.0 État du plan municipal d'intervention d'urgence	10
Recherche et sauvetage	11
Formation	11
Tableau 2.0 Statistiques sur la recherche et le sauvetage	12
Tableau 3.0 Incidents par mois	12
Tableau 4.0 Dépenses en recherche et sauvetage pour l'année financière 2014-2015	13
Tableau 5.0 Subventions et contributions en recherche et sauvetage pour l'année financière 2014-2015	13
Remerciements aux bénévoles	14

Avant-propos

Résolument décidé à mieux servir ses clients et les différents intervenants, le sous-ministre a commandé une révision de l'ensemble des programmes du ministère.

Une firme de consultants fut retenue pour entreprendre l'étude et les représentants des services de la protection ont rencontré les consultants pour la première fois en décembre 2013. Au cours de l'année, un travail intensif a été mené afin de revoir l'ensemble des processus fonctionnels de la division. Les rôles et responsabilités de chacune des sections et la façon dont ces rôles et responsabilités s'insèrent parmi les autres divisions ont été passés en revue. Chaque section de la division des services de protection, celle de la gestion des urgences, le bureau du commissaire aux incendies et la section de la sécurité publique a contribué à l'étude à différents moments durant l'année.

Au fur et à mesure que la révision progressait, il est devenu évident que des modifications devaient être apportées à la division pour lui permettre de mieux s'aligner avec les autres fonctions du ministère et pour mieux servir nos parties prenantes. Un manuel de fonctionnement fut mis au point pour chacune des sections des services de protection. Enfin, des politiques ont été précisées, de même que des modifications ou des ajouts devant être apportés aux lois.

Les consultants ont présenté leurs recommandations de restructuration au sous-ministre et, basée sur ces recommandations, une proposition fut déposée au cabinet. La proposition fut approuvée par le cabinet en février 2015.

Le service de gestion des urgences au Nunavut (NEM) est devenu une division autonome responsable de la gestion des urgences et de la recherche et sauvetage. Le plan de travail prévu pour 2015-2016 est de compléter la rédaction des politiques et d'implanter les procédures normalisées qui ont été mises au point pour la division nouvellement restructurée.

Accord d'aide financière en cas de catastrophe

En 2014, le gouvernement fédéral annonçait des modifications au financement de l'accord d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC). Les changements apportés ont pour effet d'accroître le fardeau du gouvernement du Nunavut dans l'éventualité où une réclamation devait être déposée à l'avenir. Le Nunavut, en collaboration avec les autres territoires, continuera de faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral pour revenir à la formule de financement originale. Selon le nouvel accord, le territoire se retrouve avec une franchise trois fois plus élevée que par le passé, ce qui vient réduire le montant total pouvant être réclamé en cas de catastrophe naturelle.

Formation en gestion des urgences

La formation dans le cadre du système de commandement des interventions s'est poursuivie tout au long de l'année. Lors de la planification en vue de l'Opération Nanook 2014, les services de protection, en accord avec nous autres partenaires prenant part à l'opération, ont décidé de placer l'opération sous le système de commandement des interventions. Le personnel de notre division s'est entraîné avec Sécurité publique Canada et le ministère de la Défense nationale (les deux agences fédérales les plus importantes) sur la façon d'utiliser le système de commandement durant l'opération à venir.

Croix-Rouge canadienne

Un accord a été signé avec la Société canadienne de la Croix-Rouge. Ainsi, les instructeurs de la Croix-Rouge ont formé et qualifié des Nunavummiut à titre d'instructeurs en secourisme. Cette initiative, et le programme qui en est résulté sont le fruit de discussions, sur la manière d'implanter un tel programme, qui ont duré près de dix-huit mois. Le service de gestion des urgences est extrêmement fier de cet accomplissement et tient à remercier le sous-ministre pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de ce projet.

Le programme a été remis à l'organisation municipale de formation (OMF) et, grâce aux relations qu'elle a développées avec les organismes bénéficiaires du Nunavut, nous espérons que chaque collectivité du Nunavut pourra compter sur les compétences d'instructeurs agréés à l'avenir.

L'OMF et la Croix-Rouge travaillent actuellement dans le but de qualifier un maître instructeur. Ainsi, la requalification et la formation de nouveaux instructeurs pourront se poursuivre avec des instructeurs inuit. Le ministère de la Santé a contribué à la traduction des termes médicaux et la Croix-Rouge nous a permis de traduire le tout premier guide de poche de secourisme en inuktitut. Le ministère de l'Éducation offre le programme de secourisme de la Croix-Rouge aux élèves du Nunavut et nous espérons que ce programme portera beaucoup de fruits à l'avenir. Nous travaillons à l'obtention de financement supplémentaire afin d'être en mesure d'offrir de la formation en secourisme à toutes les personnes qui le souhaitent dans les différentes collectivités.

Notre capacité à rassembler les ministères, les groupes de bénéficiaires et les organisations non gouvernementales comme la Croix-Rouge afin de mieux servir les citoyens du Nunavut fut l'une des réalisations dont les employés de gestion des urgences et de l'OMF sont le plus fiers.

Operation Nanook 2014

Après neuf mois de rencontres et de planification, l'Opération Nanook s'est tenue du 22 au 29 août 2014. Les pans les plus importants de cet exercice ont pris place à Iqaluit et dans la baie York.

Le but de l'exercice était d'offrir, à l'équipe de gestion des urgences du Nunavut, l'occasion de diriger un exercice pangouvernemental de gestion des conséquences. Notre équipe agissait comme leadeur des opérations et assurait tant le commandement sur le site que celui du centre de commande des opérations d'urgence pour toute la durée de l'exercice. Une équipe de trois membres du NEM était sur place dans la baie York : un commandant d'intervention, un agent de la logistique et un agent de la sécurité. Le commandant d'intervention assurait la mise en œuvre du commandement unifié en collaboration avec le major des Forces canadiennes sur le site.



L'équipe EMO en déploiement à la baie York au début de l'opération Nanook

Les agences fédérales impliquées dans l'opération étaient la Sécurité publique de la région de l'Arctique, Transports Canada, le Bureau de la sécurité dans les transports, l'Agence frontalière du Canada, Immigration Canada, la Garde côtière canadienne, Environnement Canada, la division V de la GRC, des éléments des

Forces armées canadiennes, les Rangers canadiens (Nunavut) et du personnel du bureau du premier ministre du Canada.

Les ministères du gouvernement du Nunavut ayant joué un rôle important dans l'opération étaient la division de la santé publique régionale du ministère de la Santé, le ministère de la Justice (Bureau du coroner), le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, l'Hôpital régional Qikqtani, les Aéroports de l'Arctique et le ministère de l'Environnement.

Des employés des services d'urgence et des incendies de la ville d'Iqaluit ont également pris part à l'opération. Plusieurs autres organisations et ministères ont été impliqués dans le processus de planification. Au cours des dix jours qu'a duré l'opération, quelque 1 500 personnes, travaillant dans l'ombre, ont été impliquées directement au Nunavut, et plusieurs autres ailleurs à Ottawa, Yellowknife et autres endroits.



La tente jaune sert de centre de commandement à la baie de York



Des rangers canadiens de partout au Nunavut s'occupaient de la sécurité à la baie York

Au cœur de l'exercice, un navire de croisière qui s'était échoué après avoir heurté un iceberg. On comptait de nombreuses victimes et plusieurs personnes s'étaient noyées.

L'Aviation royale du Canada a déployé sa trousse d'urgence en cas de catastrophe majeure qui est constituée d'un abri-hôpital pour trois-cents personnes. Cette trousse est la seule de ce genre en Amérique du Nord et l'exercice de la baie de York représentait la première occasion de l'utiliser dans l'Arctique. Les techniciens de recherche et sauvetage ont ensuite été parachutés pour monter les installations et offrir des soins aux blessés.



La trousse d'urgence en cas de catastrophe majeure en voie de déploiement par un avion Hercule CF-130



Les techniciens de recherche et sauvetage parachutés vers la zone d'intervention

Les Forces canadiennes ont fait appel à du personnel du centre de formation des Forces pour jouer le rôle des blessés et des personnes décédées dans la baie York. Les blessés ont été transportés en hélicoptère vers Iqaluit où l'hôpital général Qikqtani a mis en œuvre ses procédures d'intervention face à des pertes massives.

Le Bureau du coroner a invité des aides-coroners de la région pour les entraîner à réagir face à un événement ayant entraîné un aussi grand nombre de morts.

Les autres employés des Forces canadiennes ont joué le rôle des passagers qui ont été transportés à Iqaluit, où un commandant d'intervention adjoint du service des urgences, assisté de personnel de la ville d'Iqaluit, du ministère de la Santé, des Services frontaliers du Canada et d'Immigration Canada se sont occupés des passagers.

Cet exercice était le plus important et le plus exhaustif jamais organisé au Nunavut. La formation et l'expérience vécues par les employés des différents ministères du GN furent inestimables. Le personnel de la gestion des urgences a tiré de précieux enseignements qui sauront être transposés et utilisés à l'avenir.

Intervention municipale d'urgence Incendie au dépôt d'Iqaluit

Comme plusieurs s'en souviennent, l'été 2014 fut exceptionnel parce qu'un incendie s'est déclaré dans le site d'enfouissement d'Iqaluit au début mai et a continué de brûler durant tout l'été. Le directeur des services de protection a coprésidé un comité de travail qui a étudié diverses possibilités de solution et aidé la ville dans ses efforts pour éteindre l'incendie.

Le médecin hygiéniste en chef du Nunavut fut invité à présenter au groupe de travail son avis sur les risques associés à la fumée et aux cendres émanant de l'incendie. En collaboration avec le personnel du ministère de l'Environnement du Nunavut et celui du ministère fédéral de l'Environnement, des équipements de surveillance de l'air furent amenés à Iqaluit et disposés à travers la ville. Pour la durée de l'incendie, la qualité de l'air fut surveillée, et le médecin hygiéniste en chef a émis des avertissements au besoin.

Afin d'aider la ville dans ses efforts, le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a fait venir trois immenses pompes et plus d'un kilomètre de boyaux de 4 et 6 pouces de diamètre. Ces trois pompes, les boyaux et les raccords afférents, en plus d'une autre pompe additionnelle qui avait été utilisée lors de l'événement d'urgence à Pangnirtung, ont servi à pomper de l'eau sur le feu et, à mesure que le matériel en combustion était arrosé, il était retiré de la pile et déplacé vers un autre endroit.

Le 16 septembre, l'incendie fut déclaré officiellement éteint. Plusieurs leçons ont été apprises et notre compréhension des risques pour la santé humaine et l'environnement engendrés par des incendies importants à survenir dans un dépotoir s'en est trouvée grandement améliorée.

Tous les efforts devraient être faits pour la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion des sites d'enfouissement au Nunavut. L'incendie du dépotoir d'Iqaluit ne fut pas le seul à survenir dans un site d'enfouissement au Nunavut en 2014, mais il fut celui ayant engendré les conséquences les plus importantes tant sur les citoyens de la ville que sur l'environnement. C'est malheureux, mais il est très probable qu'un tel événement se produise à nouveau, si ce n'est pas à Iqaluit, dans l'une ou l'autre de nos collectivités.

Nous recommandons que chaque collectivité se dote d'un plan d'urgence particulier sur les dangers et les incendies pouvant provenir des dépotoirs, et que ces plans soient constamment testés et évalués.

Intervention municipale d'urgence Déclaration de l'état d'urgence à Pond Inlet

Le 11 février 2015, la municipalité de Pond Inlet a déclaré un état d'urgence local. À la suite de nombreux bris mécaniques, tous les camions de collecte d'eaux usées se sont retrouvés hors de service. Ceci a eu pour résultat d'entraîner de nombreux risques pour la santé humaine et des inconvénients majeurs pour les membres de la collectivité. Les réservoirs d'eau usée ne pouvaient être vidés et, en conséquence, ceux-ci débordaient et les résidents ne pouvaient plus faire couler l'eau potable.

La gestion des urgences fut avisée de la déclaration. Nous avons immédiatement rassemblé l'équipe d'intervention d'urgence (ÉIU), un groupe formé au sein du ministère des Services communautaires et gouvernementaux pour répondre aux situations d'urgence.

La municipalité avait demandé qu'un nouveau camion de collecte des eaux usées soit amené par avion, mais cela était impossible. Les portes-cargo les plus grandes d'un avion Hercules ne pouvaient laisser passer un tel camion. Le camion aurait dû être démonté et acheminé en pièces détachées, ce qui aurait nécessité l'utilisation d'équipement imposant ou d'une grue pour le réassembler.

Aussitôt arrivé sur les lieux, un mécanicien d'équipement lourd, venu d'Ottawa par vol nolisé, a fait une évaluation des réparations nécessaires. Le personnel logistique de l'ÉIU a passé des heures au téléphone à tenter de trouver les pièces nécessaires aux réparations et à les faire envoyer à Pond Inlet. Le mécanicien d'équipement lourd fut aussi mis à contribution pour réparer d'autres véhicules municipaux. Certaines des pièces nécessaires aux réparations ont été localisées aussi loin que le sud des États-Unis ou le Mexique et acheminées d'urgence à Pond Inlet.

L'état d'urgence local a été levé le 26 février.

**Tableau 1.0 État du plan municipal d'intervention d'urgence
(au 31 mars 2015)**

Collectivité	Formation livrée	Participants	Plan d'urgence / État du règlement
Iqaluit	Déc. 2008	16	achevé/mis à jour
Rankin Inlet	Mars 2009	11	achevé
Cambridge Bay	Mai 2009	19	achevé
Taloyoak	Oct. 2009	14	achevé
Kugluktuk	Oct. 2009	14	achevé
Whale Cove	Nov. 2009	13	achevé
Baker Lake	Nov. 2009	12	achevé
Kugaaruk	Janv. 2010	9	en suspens
Gjoa Haven	Janv. 2010	15	achevé
Repulse Bay	Mars 2010	11	achevé
Arviat	Mars 2010	10	achevé
Kimmirut	Avr. 2010	12	achevé
Cape Dorset	Mai 2010	14	achevé
Pond Inlet	May 2010	14	dépassé/mise à jour demandée
Igloolik	Mai 2010	14	achevé
Hall Beach	Sept. 2010	12	achevé
Clyde River	Sept. 2010	9	achevé
Coral Harbour	Oct. 2010	15	achevé
Chesterfield Inlet	Oct. 2010	9	achevé
Sanikiluaq	Déc. 2010	12	achevé/mise à jour demandée
Arctic Bay	Janv. 2011	14	achevé
Grise Fiord	Janv. 2011	15	achevé
Resolute Bay	Janv. 2011	14	achevé
Pangnirtung	Fév. 2011	17	en suspens
Qikiqtarjuaq	Fév. 2011	12	achevé

Recherche et sauvetage

Le service de recherche et sauvetage continue d'être une des tâches fondamentales du personnel des services de protection. Nous avons mis en place un système avec un agent en service 24/7 afin de répondre aux appels de recherche et sauvetage. Bien que nous ayons remarqué une faible baisse des tâches en 2014, leur nombre est encore très élevé et le nombre total de personnes qui ont répondu est en croissance.

Le service de gestion des urgences a obtenu une augmentation de 300 000 \$ pour son budget de fonctionnement de recherche et sauvetage. Ce financement vise à couvrir les coûts des opérations de recherche et sauvetage au Nunavut.

En plus de ce 350 000 \$, nous avons alloué un budget de 500 000 \$ pour couvrir les coûts de l'équipement, les frais d'activation du service Spot ainsi que les frais d'activation et d'utilisation des téléphones satellites. Nous avons lancé un programme de remplacement des anciens modèles d'appareils Spot et, à l'avenir, nous allons étudier d'autres types d'équipement de communication pour tenter de savoir si nous pourrions faire appel aux nouvelles technologies pour venir en aide à nos citoyens en cas de besoin.

En collaboration avec l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage (ACVRS), nous avons achevé de développer un cours d'attestation officielle national à l'intention de nos volontaires. Cette norme d'attestation est la première du genre au monde et est considérée par plusieurs pays comme un objectif à atteindre. Nous avons commencé à travailler à l'établissement de critères de formation afin de pouvoir former nos volontaires et leur permettre de se conformer à la norme.

Le Nunavut et le Nunavik ont fait une présentation devant plus de deux-cents personnes lors de la convention de recherche et sauvetage de Niagara Falls. Nous avons insisté sur le besoin d'étendre la Garde côtière auxiliaire dans l'Arctique de l'Est et du besoin d'un soutien aérien dédié au sauvetage. Depuis notre présentation, les deux territoires ont été approchés par la Garde côtière canadienne afin d'entreprendre des discussions sur la manière d'élargir les services auxiliaires et quelle aide nous serions en mesure de fournir si le gouvernement fédéral augmentait le financement et le nombre d'unités auxiliaires.

Formation

Encore une fois cette année, le service de gestion des urgences a réservé un montant de 250 000 \$ à l'intention de l'organisation de formation municipale (OFM) pour la formation de base et avancée et la coordination de la recherche et sauvetage. Les collectivités et le nombre de participants ayant bénéficié de la formation sont présentés en détail dans le rapport annuel de l'OFM.

Tel que mentionné dans le rapport de l'année dernière, le ministère fait appel à une base de données nationale pour sa collecte de données. Nous avons connu des difficultés avec cette base de données à cause de problèmes de connexion et d'une mise à jour du programme qui en a limité notre utilisation. Nous sommes en recherche active de solutions alternatives et permettre aux collectivités d'assurer la collecte de données.

Le nombre total d'incidents et de détails s'y rapportant, durant l'année se terminant le 31 décembre 2014, se décline comme suit (les statistiques ont été collectées en utilisant la base nationale de données pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014) :

Tableau 2.0 Statistiques sur la recherche et sauvetage

Tâches	Total
Maritime	43
Chasse	97
Camping	3
Randonnée pédestre	4
Pêche de la berge	2
Automobile/camion	2
Autre/inconnue	66
Nb de tâches total	217

Des recherches ont été menées pour plus de 450 personnes; 50 % des recherches furent le résultat de panne de carburant ou de bris mécanique.

Tableau 3.0 Incidents par mois

Tâches par mois	Total
Janvier	14
Février	12
Mars	25
Avril	21
Mai	30
Juin	24
Juillet	12
Aout	22
Septembre	14
Octobre	13
Novembre	12
Décembre	18
Total des tâches	217

Les appareils Spot ou balises de localisation personnelles (PLB), fournis par le GN ont été utilisés dans 89 incidents (environ 41 % des tâches).

**Tableau 4.0 Dépenses en recherche et sauvetage
pour l'année financière 2014-2015**

Budget	300 000,00 \$
Nolisement d'avion pour recherche et sauvetage	63 835,54 \$
Contributions aux collectivités, inclus les couts encourus par les collectivités pour les recherches et le remplacement de l'équipement comme les radio, Spot et GPS	40 555,01 \$
Total	104 390,55 \$

**Tableau 5.0 Subventions et contributions en recherche et sauvetage
pour l'année financière 2014-2015**

Budget Subventions et contributions	500 000,00 \$
Organisation de formation municipale	250 000,00 \$
Frais d'activation annuelle des Spots	56 243,75 \$
Frais des téléphones satellites des collectivités	56 848,49 \$
Total	363 092,24 \$

Remerciements aux volontaires

Le ministère souhaite exprimer ses plus sincères remerciements aux volontaires du service de recherche et sauvetage pour le nombre incalculable d'heures passées à chercher tout en étant sans cesse confrontés aux dangers lors de chacune de leur mission, parfois dans des conditions de météo extrême. Ces volontaires ont sauvé des centaines de vies grâce à leur dévouement lors des missions de recherche et sauvetage au Nunavut.